



# LE PLAN DE DEPLACEMENTS DES JEUNES EN PICARDIE POUR LES CHEFS D'ETABLISSEMENTS

## QUEL OBJECTIF ?

Réduire l'usage de la voiture individuelle pour les déplacements des jeunes vers leur établissement scolaire (école, collège, lycée) ou péri-scolaire (centre de loisirs, centre culturel, association sportive,...) en favorisant les trajets à pied, à vélo, en transport en commun, en covoiturage...

## QUELS AVANTAGES ?

- **Lutter contre la pollution** en diminuant les émissions de polluants sur les trajets.
- **Pratiquer une activité physique quotidienne** recommandée pour une meilleure santé.
- **Eduquer les jeunes à la sécurité routière** en faisant découvrir, à pied ou à vélo, les règles à respecter et les dangers de la route.
- **Gagner du temps** en accompagnant chacun son tour les jeunes.
- **Economiser** de l'argent car les déplacements alternatifs (vélo, marche, bus...) sont bien moins chers que la voiture individuelle.
- **Préserver le cadre de vie** en profitant de l'espace à pied, en vélo ou en transport collectif.

## QUELLE METHODOLOGIE ?

### Phase 1 : La préparation

- **Constituer une équipe de travail** de manière à faire du Plan de Déplacements de Jeunes (PDJ) une démarche partenariale associant les élus, les techniciens des communes, les chefs d'établissements, les parents, les enseignants et les animateurs de centres de loisirs.
- **Nommer un référent** chargé de coordonner les différents acteurs impliqués, de tenir un agenda des actions menées, de contrôler l'avancée des actions...
- **Etablir un diagnostic** de la situation par la **collecte** et l'**analyse** de différentes données :
  - ✓ les habitudes de déplacements des familles : modes de transport, freins, motivations,
  - ✓ l'évaluation de la sécurité et des conditions d'accès en fonction du mode de déplacements et du trajet choisis,
  - ✓ la localisation du domicile des jeunes par rapport à l'établissement...

Ce travail permet ensuite d'évaluer les résultats du PDJ en comparant les habitudes de déplacements des familles avant et après sa mise en oeuvre.

### Phase 2 : L'expérimentation

Une phase test est lancée. Il faut pour cela informer, sensibiliser et impliquer des volontaires.

- **Choisir des actions diversifiées** et adaptées aux particularités du site (urbain ou rural), à l'établissement, à l'âge des jeunes...
  - ✓ **La marche, le vélo, les rollers, la trottinette...**
  - ✓ **L'autobus pédestre**: des lignes, des arrêts, des horaires de passages... Des parents volontaires conduisent tour à tour et à pied un groupe d'enfants à l'école,
  - ✓ **L'autobus cycliste**: le même principe que l'autobus pédestre, mais à vélo !!!
  - ✓ **Le covoiturage**: à tour de rôle, les familles se relayent pour conduire au sein d'une même voiture, plusieurs passagers empruntant des itinéraires identiques,
  - ✓ **Les transports en commun**: ensemble, accompagnés d'adultes pour les plus petits, les jeunes voyagent, commencent ou terminent ainsi leurs trajets,
  - ✓ **Actions de communication.**
- **Aménager** les abords des établissements en allongeant la durée des feux piétons, en modifiant les horaires de passage des transports en commun, en traçant une bande cyclable...

### Phase 3 : Le bilan et la pérennisation

- **Evaluer**: faire le bilan de l'expérimentation: qu'est-ce qui a fonctionné, quelles sont les erreurs à ne plus commettre, que doit-on modifier pour être plus performant... ?
- **Pérenniser**: reconduire l'action d'une année à l'autre en communiquant et en informant régulièrement le plus grand nombre.



# LE PLAN DE DEPLACEMENTS DES JEUNES EN PICARDIE POUR LES CHEFS D'ETABLISSEMENTS

En tant que Chef d'établissement, votre rôle de **coordinateur** est primordial pour la réalisation d'un Plan de Déplacements de Jeunes. Dans un souci de pertinence et de concrétisation de la démarche, le PDJ sera inscrit préalablement dans le Projet d'Etablissement.



## Phase 1 : La préparation

Au sein du groupe de travail, vous êtes l'interlocuteur privilégié des familles et de l'équipe enseignante (ou d'animation) et leur intermédiaire auprès de la municipalité. En fonction de votre disponibilité, vous pouvez être nommé « référent » ou « pilote » du projet.

Vous devez inscrire le PDJ dans le Projet d'Etablissement.

Vous organiserez des réunions entre les professeurs ou les animateurs pour réaliser ce PDJ.

Vous aiderez à réaliser **le diagnostic** en sensibilisant votre équipe d'enseignants (ou d'animateurs) et en les mobilisant pour la réalisation des tâches suivantes :

- ✓ Organisation d'un comptage à main levée et/ou diffusion d'une enquête pour connaître les habitudes de déplacements des familles,
- ✓ réalisation de **la géolocalisation** des jeunes (leur domicile et votre établissement) sur une carte papier ou informatique,
- ✓ participation à **l'étude de terrain** pour repérer les dangers liés à la circulation et proposer des aménagements comme des pistes cyclables, des parkings à vélos, un nouveau passage piéton, l'élargissement d'un trottoir,
- ✓ Tout simplement en apportant au porteur de projet votre connaissance du site et des problématiques de déplacement des familles.

*Parce qu'on écoute plus facilement ceux qui partagent nos expériences, vous mènerez une **sensibilisation** des familles par une argumentation ciblée :*

- ✓ L'échange de services entre parents (covoiturage, autobus pédestre, ...) permet un gain de temps appréciable : l'accompagnement groupé des enfants à tour de rôle entraîne une diminution significative du nombre de trajets par famille.
- ✓ Pour les plus petits, la marche à pied, le vélo ou les transports en commun sont excellents pour découvrir son quartier (rues, commerces,...) et acquérir un comportement autonome et sûr (circulation automobile et règles de la sécurité routière).
- ✓ Pédaler ou marcher pour aller à l'école, c'est pratiquer une activité physique régulière. C'est excellent pour : l'amélioration de l'attention en classe, la diminution des problèmes de surpoids voire d'obésité, la réduction du stress.



Photos Targeting



## Phase 2 : L'expérimentation

En tant que responsable d'établissement, votre rôle premier consiste à diffuser l'information aux enseignants, aux animateurs, aux parents et aux enfants.

*Par ailleurs, connaissant bien le périmètre de l'établissement, ses problèmes de stationnement, de sécurité à ses abords, vous êtes à même **d'aider au choix d'une action adaptée** :*

- ✓ en ciblant les familles, les enseignants, les animateurs les plus motivés pour soutenir un tel projet. Par exemple, vous proposerez aux parents que vous sentez très investis dans la vie de l'établissement de s'impliquer dans les actions,
- ✓ en informant et en répondant aux préoccupations des autres parents, enseignants et animateurs pour les convaincre,
- ✓ en affichant devant l'établissement un panneau proposant aux parents et aux jeunes de s'inscrire pour participer à l'action engagée,
- ✓ en distribuant des documents d'information aux parents par le biais des jeunes.

*Vous **informerez** et **impliquerez des parents volontaires** par le biais de l'établissement ou de façon plus informelle en :*

- ✓ créant avec les jeunes des **feuilles d'information** et **affiches** communiquant sur l'expérimentation,
- ✓ faisant passer des **informations** par les jeunes, par exemple par le cahier de correspondance,
- ✓ **discutant du projet avec les familles** à la sortie de l'établissement,
- ✓ **en permettant** que à des parents élus de tenir un **stand** pendant les **rencontres « parents – professeurs »**.

Lors de **l'expérimentation**, votre présence est un gage de sérieux du projet et motivera les familles. Vous pouvez montrer l'exemple en accompagnant un convoi de l'autobus pédestre, ou de l'autobus cycliste sinon simplement accueillir les jeunes à leur arrivée.

## Phase 3 : Le bilan et la pérennisation

**Le bilan** : Vous recueillez les observations des parents et des jeunes, tout le au long, et à l'issue de la phase test. Quelques mois plus tard, vous refaites l'enquête de mobilité pour évaluer l'impact du PDJ.

Les jeunes grandissent et quittent l'établissement, les enseignants, les animateurs changent, le Directeur est donc l'une des clefs de **la pérennisation**. Cette dernière peut être marquée par l'intégration des problématiques liées aux déplacements au sein des programmes ou encore par la réalisation systématique d'un diagnostic de mobilité des jeunes en début d'année sur les habitudes de déplacements en début d'année. La mise en place d'animations complémentaires avec des partenaires associatifs permet de maintenir la dynamique.

A chaque rentrée, vous pourrez fournir aux familles, une fiche d'inscription des élèves aux actions d'écomobilité montées au sein de votre établissement. Un stand « écomobilité » pourra être tenu par les parents et les jeunes ayant participé à l'action. Une réunion d'information avec le concours d'experts (une association spécialisée en écomobilité et/ou en environnement ou Atmo-Picardie,...) pourra aussi relancer la dynamique.

Vous incitez les enseignants ou les animateurs à créer avec les jeunes des fiches d'information sur l'expérimentation...

Semaine du Transport écologique



Lundi 30 mai 2005 : UN VELO

Mardi 31 mai 2005 : à vous de participer



Collège Louise Michel – St-Just-en-Chaussée

Affiche et photo La Recyclerie du Plateau Picard

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

